



**MAIRIE DE NERS**

**30360**

Téléphone : 04 66 83 51 47

Courriel : mairie@ners.fr

**Règlement**

**Du prêt des tables et des bancs**

- Les tables et les bancs sont prêtés après signature du présent règlement.
- Une caution de 50€ est exigée au moment du prêt par chèque bancaire libellé à l'ordre du trésor public
- Le matériel prêté doit être rendu propre (faces externes et internes et exempt de tout clou, agrafe ou autre)
- L'emprunteur fera état de toute dégradation ou détérioration du matériel prêté.
- Sauf entente préalable avec le prêteur, le matériel sera ramené au lieu de stockage.

Je soussigné(e), Nom ....., Prénom : .....

Être :  une Association                      ou                       un Particulier

Domicilié(e) : .....  
.....

Mon numéro de téléphone est le : .....

Je souhaite réserver :

Nombre de bancs en pin : .....

Nombre de tables en pin : .....

Autre matériel : .....

Date du prêt : du ..... au .....

Lu et approuvé ((date et signature)